

H.-S. Huot, Joseph Légaré, fils, W. B. Lindsay, Massue, Dr. Morin, Dr. Parant, P. Pelletier et M. le shérif Sewell.

Sur motion de M. le Dr. Morrin, secondé par M. le col. Bouchette :

Qu'une souscription soit maintenant ouverte pour subvenir aux dépenses qui seront encourues pour l'objet susdit ; et que W. B. Lindsay, écuyer, soit nommé trésorier.

Sur motion de M. Glackmeyer, secondé par M. Clouet :

*Résolu*, Que les remerciemens de cette assemblée sont dus à MM. Faribault et Fisher, pour avoir suggéré l'idée de l'établissement d'un monument pour perpétuer la mémoire du célèbre Jacques Quartier, qui fait l'objet de la présente réunion.

Sur motion de M. W. B. Lindsay, secondé par M. Massue :

*Résolu*, Que les remerciemens de cette assemblée sont dus aux Commissaires de l'Hôpital de Marine, qui ont permis si obligeamment à cette assemblée de se réunir dans cet édifice.

M. le maire ayant quitté le fauteuil, M. le colonel Bouchette y a été appelé.

Sur motion de M. le Dr. Fisher, secondé par M. Deguise :

*Résolu*, Que les remerciemens de cette assemblée soient donnés à Son Honneur le Maire de Québec, pour l'intérêt qu'il a montré relativement à l'objet de cette assemblée, pour son empressement à prendre le fauteuil, et pour la manière habile et affable avec laquelle il a présidé dans cette circonstance.

G. B. FARIBAULT,  
Secrétaire.

Québec, 29 septembre 1835.

Malheureusement, on s'en tint aux résolutions ponipeuses de la séance du 26 septembre 1835, et l'on ne donna pas de suite à ce projet que, cinquante ans plus tard, le Cercle Catholique de Québec a repris avec une patriotique ardeur et su mener à bonne fin.